

TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Acquérir les compétences et les connaissances professionnelles nécessaires pour occuper un emploi qualifié de conseiller en insertion professionnelle

MODALITÉS

Modalités pédagogiques :

- 75% du temps de formation à distance (plateforme e-greta cfa, classe virtuelle, classe synchrone). 25% réalisé en présentiel sur site (Strasbourg et Reims en alternance : un groupe en présentiel, l'autre en classe synchrone) : apports complémentaires, analyse de pratiques, interventions de professionnels
- Une période obligatoire de formation en milieu professionnel, d'une durée de 385 heures pour la formation complète, est obligatoire pour se présenter aux épreuves de la certification

Modalités d'accompagnement et de suivi :

- Protocole individuel de formation (PIF) ; suivi pédagogique et parcours individualisé ; suivi et évaluations régulières

Méthodes pédagogiques :

- Méthodes actives / Activités de production individuelle ou de groupe / Analyse réflexive / Mises en situation professionnelle

Moyens pédagogiques :

- En présentiel : salle équipée d'ordinateurs connectés à internet et vidéoprojecteur
- A distance : plateforme de e-learning <https://moodle.e-greta.fr> ; poste informatique requis, équipé d'une caméra, casque ou haut-parleurs, micro et connexion internet haut débit pour suivre la classe virtuelle ; les participants peuvent si besoin apporter leur ordinateur personnel sur site (connexion Wi-Fi assurée)

Modalités d'évaluation :

- Les compétences sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation tirée au sort ; d'un dossier projet et du dossier professionnel ; des résultats des évaluations passées en cours de formation ; d'entretiens avec le jury

Intervenants :

- Formateurs du GIP FCIP Alsace, interventions de professionnels

CONTENUS DISPENSÉS

Le titre se compose de trois activités types correspondant chacune à un Certificat de Compétences Professionnelles (CCP), complétés par deux périodes en entreprise :

- CCP1 : accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- CCP2 : accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- CCP3 : mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

Modules de spécialisation complémentaires : accessibles aux stagiaires CIP et à tout professionnel de l'insertion :

- Apprendre à utiliser les outils d'IA pour favoriser l'innovation dans l'accompagnement
- Prendre en compte un handicap dans un accompagnement d'orientation ou de reclassement
- Mieux accueillir et accompagner les nouveaux arrivants, favoriser leur insertion professionnelle

PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Public visé :

- Salarié, demandeur d'emploi ou individuel payant

Prérequis :

- Diplôme de niveau 4 et/ou expérience professionnelle confirmée
- Maîtrise de la communication écrite et orale
- Compétences bureautiques et numériques (traitement de texte et navigation Internet)
- Projet validé par un positionnement : tests et entretien

VALIDATION

- Titre professionnel de niveau 5 (BTS / DUT)
- Livret des évaluations passées en cours de formation
- Présentation devant un jury de certification
- Validation totale ou partielle du titre professionnel
- Attestation d'acquis
- En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus et un rattrapage peut être mis en place



TITRE PROFESSIONNEL CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle
- Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Établissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

Type d'emplois accessibles :

- Conseiller en insertion professionnelle
- Conseiller en insertion sociale et professionnelle
- Conseiller emploi formation
- Conseiller à l'emploi
- Chargé d'accompagnement social et professionnel
- Chargé de projet d'insertion professionnelle
- Accompagnateur socioprofessionnel

Poursuite d'étude :

- Licence professionnelle « Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle »
- Titre professionnel ou une licence professionnelle « gestion des ressources humaines spécialisée dans l'insertion, l'accompagnement et la formation »

MODALITÉS PRATIQUES

Durée :

- Durée totale 585 heures (280 h en présentiel et classe synchrone) dont 28 h de classe virtuelle et 305 h en FOAD)
- + 385 heures en milieu professionnel pour la production des réalisations

Tarif :

- Parcours complet : 4984 €
- Le coût global de la formation peut varier suivant le nombre d'heures déterminé à la suite du positionnement

Lieux :

- Heures en présentiel : au GIP FCIP Alsace – 2 rue Seyboth 67000 STRASBOURG
- Heures à distance : depuis un poste informatique

Financement :

- Formation éligible au CPF – Autre financement : nous consulter

Dates :

- Du 25 mars 2026 au 24 juin 2027

Accessibilité handicap :

- Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation par nos référents handicap selon besoins (sous réserve de validation du projet professionnel)

Référent handicap

- Florent PETITDEMANGE : florent.petitdemange@gip-fcip-alsace.fr



Taux de réussite à l'examen : à venir
(1ère session en 2026)